

ACPE 2022 – Aller au-delà de la COVID pour entrer dans la nouvelle réalité

17 JUIN 2022 8 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- [Affaires réglementaires, Autochtones et environnement](#)
- [Fusions et acquisitions](#)
- [Marchés financiers](#)
- [Mines et ressources naturelles](#)
- [Sociétés émergentes et à forte croissance](#)

Auteur: Alan Hutchison et James Brown

Pour la plupart, peu de gens avaient de grandes attentes à l'égard de la conférence de l'Association canadienne des prospecteurs et développeurs de 2022. Bien qu'il soit fantastique d'y assister en personne après plus de deux ans de tenue d'événements principalement en ligne, il était difficile de savoir comment cela se passerait à la lumière de la persistance de la COVID dans le monde, des restrictions de voyage en cours et des défis logistiques dans les aéroports canadiens et internationaux. Il va sans dire que pour les participants, à part quelques retards logistiques, toute hésitation à l'égard de l'ACPE a semblé disparaître et la conférence a été, à bien des égards, un retour revigorant aux activités habituelles des conférences pré-pandémiques. Beaucoup de participants y ont assisté (l'ACPE a signalé que près de 17 500 participants étaient présents en personne, ce qui est inférieur aux niveaux pré-pandémiques, mais tout de même important), les cocktails ont été bien fréquentés et on y a vu peu de masques. Après une interruption en 2021, nous sommes heureux de vous présenter notre compte rendu de la conférence de l'ACPE de 2022 (qui se poursuivra en ligne la semaine prochaine).

Toronto est plus agréable en juin qu'en mars

Pardonnez-nous d'énoncer une évidence, mais dans l'ensemble, la conférence de l'ACPE de juin a été très appréciée des participants. Alors que certains d'entre nous ont dû planifier leur emploi du temps en fonction de la remise des diplômes et des obligations familiales de cette époque de l'année, le temps chaud et la ville en fleurs ont été les bienvenus. De nombreux participants de l'hémisphère sud ont fait remarquer qu'ils n'imaginaient pas que Toronto était une ville aussi agréable que celle qu'ils ont découverte, leur seule expérience antérieure étant les vagues d'hiver froides et grises qui semblent se produire chaque année en mars. Pour ceux qui ont manqué l'annonce de l'ACPE, la conférence de l'ACPE de 2023 revient dans les marasmes du mois de mars.

Les marchés boursiers n'ont pas rendu la pareille

Si le temps était beau pendant la conférence de l'ACPE, la bourse ne l'était pas. Le carnage sur le marché pendant la conférence de l'ACPE n'était pas sans rappeler le sentiment de celle de 2009; elle s'est alors avérée être au point bas du marché après la crise financière mondiale. Cette situation a annoncé un boom de trois ans pour le secteur minier; nous verrons donc si l'histoire se répètera.

Le secteur minier assiégé attend depuis une dizaine d'années une rupture des conditions de marché durables. Les moments de conjoncture favorable des marchés ont été très imprévisibles, et généralement très brefs. Si certains produits de base ou certains profils

d'entreprises ont bénéficié d'un accès au capital à différents moments, nous n'avons pas assisté à l'émergence d'une conjoncture favorable et durable des marchés, comme celle dont a bénéficié le secteur technologique au cours des trois ou quatre dernières années. Quelques opérations (fusions et acquisitions et financements) ont été annoncées avant et pendant la conférence, générant des fluctuations du marché difficiles dans la plupart des cas.

En particulier, les introductions en bourse traditionnelles demeurent insaisissables dans le secteur minier (en dehors des petites sociétés d'exploration à microcapitalisation). Pour une raison quelconque, le marché n'a pas été réceptif aux nouvelles entreprises, ou les courtiers n'ont pas été suffisamment confiants à l'égard d'une conjoncture favorable des marchés suffisamment longue pour mener à bien le processus de trois à six mois du début à la fin nécessaire au lancement d'un premier appel public à l'épargne. La plupart des entreprises qui arrivent sur le marché ont été obligées de rabouter leurs propres livres pour obtenir le financement et la distribution nécessaires à une cotation en bourse, ou ont procédé à des prises de contrôle inversées qui ont été présentées comme des voies plus faciles pour entrer en bourse, mais qui sont en fait tout sauf cela. Les délais habituels du processus de retour au bureau se sont étendus bien au-delà de six mois et ont rencontré des difficultés à l'égard de l'alignement des différents aspects de l'opération (financement, fusion d'entreprises, cotation en bourse), compte tenu des retards.

Matières premières et entreprises

Une autre caractéristique intéressante de l'environnement de marché actuel est que les matières premières sont plus prisées que les sociétés minières qui les produisent. Les pressions inflationnistes dans l'économie en général et la volatilité macroéconomique ont toujours été de bon augure pour le prix de l'or; l'électrification en cours mondial et les déséquilibres entre l'offre et la demande devraient continuer à faire grimper le prix du cuivre et à favoriser l'abandon des combustibles fossiles. Les limites de la capacité actuelle des énergies renouvelables devraient stimuler l'uranium, et les perturbations technologiques devraient continuer à stimuler les métaux pour batteries. Bien sûr, les sociétés minières sont aux prises avec les mêmes forces qui entraînent une inflation des coûts (dans certains cas plus rapide que l'augmentation des prix des matières premières), ainsi qu'avec les défis modernes de l'industrie minière – moins de découvertes, des examens réglementaires et des délais de production plus longs, des mines à plus faible teneur avec moins de marge d'erreur – qui contribuent à un certain scepticisme. Le marché a adopté les sociétés de redevances et de flux de métaux précieux comme moyen de tirer profit des prix des matières premières sans s'exposer au risque d'exploitation, mais quelqu'un doit encore exploiter la mine avant que la production ou la redevance ne soit payée.

Une présence qui décoiffe – l'afflux d'Australiens

Ces dernières années, le marché australien n'a apparemment pas connu les mêmes difficultés que le marché canadien. En conséquence, les sociétés australiennes ont tiré avantage d'un meilleur accès aux capitaux à valorisations plus élevées. De nombreuses sociétés australiennes ont profité de cette occasion en acquérant des actifs au Canada – ou de manière plus large, dans les pays du continent américain – qui étaient habituellement le domaine des marchés financiers canadiens. Nous ne nous souvenons pas avoir vu autant de sociétés cotées à l'ASX ayant ouvert boutique à la bourse des investisseurs à l'ACPE.

Nous n'avons pas non plus entendu d'explication rationnelle à ce phénomène. Les marchés canadien et australien ont traditionnellement fonctionné de manière similaire et les sources de capitaux australiennes ont toujours été moins susceptibles de soutenir des projets étrangers. La réglementation du marché est assez similaire (nous y reviendrons plus loin) et l'expertise technique est tout aussi forte. Le marché canadien s'est peut-être efforcé de se

diversifier davantage, ce qui a favorisé l'émergence de nouveaux secteurs au détriment des secteurs traditionnels comme l'exploitation minière. À côté du secteur de la technologie, le cannabis et les cryptoactifs ne correspondent peut-être pas à l'idée que tout le monde se fait d'un marché diversifié.

Persévérance continue

La période reste difficile à l'égard de la conclusion d'accords (de sombres nuages plombent l'horizon). D'une certaine manière, cela en fait un environnement stimulant, car chaque opération comporte des défis que nous, les avocats, devons aider à surmonter. La persévérance du secteur minier a toujours été et reste forte; il y a donc une volonté persistante de faire avancer les choses, mais rien n'est facile en ce moment. Cette situation ne devrait pas se dissiper de sitôt, même si la conjoncture favorable et durable des marchés tant attendue apparaît pour le secteur minier et que davantage d'opérations sont réalisées.

Post-scriptum – examen du Règlement 43-101

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont lancé une consultation très attendue concernant le Règlement 43-101 et ont sollicité les commentaires de l'industrie minière sur les changements potentiels au régime d'information relatif aux données minières techniques établi dans le Règlement 43-101. Nous encourageons tout le monde à lire les [documents relatifs à la consultation](#) et à profiter de cette occasion pour façonner la réglementation et la politique du marché pour l'avenir. Les commentaires doivent être transmis d'ici le 13 juillet 2022.